



Avec le SNEP et la FSU,
une profession rassemblée,
ça change tout !

Déclaration du SNEP-FSU au CD UNSS du 6 mai 2021

A la veille d'un anniversaire qui nous tient particulièrement à cœur, celui des 40 ans de l'intégration de l'EPS à l'Éducation Nationale, le SNEP-FSU rappelle le rôle primordial de la pratique physique et sportive. De nombreuses études scientifiques lors de la pandémie montrent que l'EPS et le sport scolaire sont essentiels pour la formation de chaque citoyen en devenir.

Ce CD UNSS nous permet de vous faire part de nos inquiétudes. Le sport scolaire reste actuellement fortement impacté et limité dans ses pratiques sociales et culturelles par la confusion volontaire, entretenue par la directrice nationale de l'UNSS entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

La complexité organisationnelle pour les AS confrontées de plus à des difficultés financières et à la fermeture des installations sportives couvertes en plein hiver a déstabilisé les enseignants qui ont œuvré depuis le début de cette pandémie pour maintenir un sport scolaire de qualité aidé en cela par la direction départementale. C'est pourquoi, nous resterons vigilants pour que l'organisation des AS ne glisse pas vers un « entre-soi », sans rencontres inter-établissements, promotionnelles et formation des jeunes et sans une référence à une éducation sportive culturelle et émancipatrice.

Nous dénonçons la communication verticale de la direction nationale de l'UNSS, sur « les jeux des jeunes » qui regroupent la majorité des activités autour de la santé. Si ces propositions s'entendent au vu du contexte sanitaire, la responsabilité de l'UNSS n'est-elle pas aussi de promouvoir et de faciliter l'accès à des pratiques sportives et artistiques riches et diversifiées ?

Concernant la loi pour la « démocratisation du sport » ayant pour objectif de démocratiser les pratiques physiques sportives et artistiques, tous les amendements visant à faire du sport un droit pour toutes et tous ont été rejetés d'autorité car considéré comme « hors sujet ». Ceci n'est pas acceptable, car avec plus d'un million de licencié-es, le sport scolaire, service public d'éducation est un lieu incontournable

pour la démocratisation des APSA et pour une jeunesse plus sportive, responsable, autonome, investie et enrichie corporellement.

Nous voulons exprimer nos craintes quant à une reprise en septembre qui n'anticiperait pas une désaffection des élèves ayant cotisé au sein de leur AS à la rentrée 2020 sans pouvoir bénéficier pleinement d'une pratique régulière, des compétitions, des rencontres promotionnelles et des divers événements festifs. Une réflexion a-t-elle été menée sur une tarification particulière et adaptée à chaque AS pour l'année prochaine ?

L'absence d'un protocole sanitaire national a multiplié des fonctionnements différents et incompréhensibles soumis aux décisions de chefs d'établissement parfois sans concertation avec les équipes E.P.S. Nous avons constaté une forte disparité allant d'une AS inexistante à une AS construisant une dynamique de pratiques diversifiés, innovantes en lien avec la direction UNSS départementale que nous remercions chaleureusement pour son soutien, ses initiatives et sa disponibilité.

Aussi difficile que soit cette période, le SNEP-FSU continuera à porter aux côtés de la profession ses exigences pour une conception d'un sport scolaire de qualité.

Le bureau du SNEP-FSU 49